

4^e ANNÉE.

N° 1. — MARS 1910.

Doubs



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

Siège social : à REIMS



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

Henri MATOT (1^{er}), Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAINT-PIERRE, 6

1910

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société : Extrait du Procès-Verbal de la Séance du 19 Décembre 1909. — Liste des Membres. — Nécrologie.

Autour de Reims antique (H. Demittra).

Fils et Tissus anciens (E. Cauly).

Découvertes archéologiques régionales : Découvertes néolithiques aux environs d'Épernay (M. Machet). — Menhir de Boisles-Pargny (E. Gardez). — La poterie sigillée (H. Demittra).

Les Cimetières gaulois de Witry-les-Reims (A. Bourin).

Bibliographie régionale.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-Verbal

de l'Assemblée Générale du 19 Décembre 1909

Le 19 décembre 1909, la S. A. C. s'est réunie en assemblée générale, à 3 heures, dans une des salles de l'Hôtel de Ville à Reims, sous la présidence de M. BOSTEAUX.

Trente-cinq membres étaient présents, quatre s'étaient fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

LE SECRÉTAIRE donne lecture d'une lettre de M. le Comte Beaupré, faisant don à la Société d'une pièce gauloise trouvée au camp de La Cheppe. Des remerciements sont adressés à ce généreux donateur.

M. MACHET fait une intéressante communication sur un gisement néolithique situé sur les bords de la Marne près d'Épernay. Il présente divers débris de poterie et de silex



recueillis dans cette station et en particulier un fémur d'animal dont la tête représente en relief un masque humain.

M. PISTAT fait remarquer qu'il est assez difficile de faire remonter à l'époque de la Madeleine, la taille de ce fémur, car à ce moment on ne gravait ordinairement qu'en creux. Pour déterminer l'âge de cette pièce curieuse, il faudrait faire d'autres recherches au même endroit, ce qui ne sera possible qu'après la baisse des eaux.

Des remerciements sont adressés à M. MACHET qui présente encore une belle hache taillée, en silex, trouvée à Châtillon-sur-Marne.

M. DEMITRA apporte un vase, peut-être une lampe, en poterie émaillée, et trouvé boulevard Louis-Roederer.

M. CHANCE a recueilli à Murigny (près de Reims), un torque, deux petits bracelets d'enfant, un couteau en bronze et une fibule ornée de corail. Il a aussi trouvé dans une fosse à char deux bracelets en verre blanc, probablement d'importation phénicienne et quatre autres bracelets en bronze, puis dans les débris d'une autre fosse, un vase pomiforme très curieux. Il présente ensuite différents objets, provenant de Pontfaverger, lieudit « La Croix Boileau », principalement : une poignée en bronze, trois anneaux de suspension du même métal, une plaque de bronze avec contre-partie en fer, entre lesquelles on voit encore des débris de bois pouvant avoir une épaisseur de six millimètres. Ces plaques proviendraient plutôt d'un coffret que d'un bouclier.

M. LAIRE signale des ossements dont un os bien scié, trouvé dans les ballastières à Saint-Mard, et accompagnant un fragment de molaire de mammouth.

M. PISTAT fait une intéressante démonstration expérimentale sur la taille des silex à l'aide d'un marteau en bois.

M. FOURCART présente une monnaie gauloise, une pointe de sagaie et différents objets provenant de ses fouilles.

Le Secrétaire fait le compte rendu moral de la Société. Il est heureux de constater sa prospérité.

Des remerciements sont adressés, à l'unanimité, à la Municipalité Rémoise, qui nous a voté une indemnité de deux cents francs.

LE PRÉSIDENT remercie les adhérents d'être venus en aussi grand nombre partager nos travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 h. 3/4.

Liste des Membres

Présidents d'honneur :

MM. D^r GUELLIOT, 9, rue du Mare, Reims.
D^r LANGLET, maire de la Ville de Reims.

Membres d'honneur :

MM. E. CHANTRE, Conservateur du Muséum de Lyon.
O. MONTELIUS, Antiquaire du royaume de Suède, à Stockolm.
A. de MORTILLET, Président d'honneur de la Société préhistorique de France.

Président actif : M. BOSTEAUX-PARIS.

Vice-Président : M. E. CAULY.

Trésorier : M. H. GARDEZ.

Vice-Trésorier : M. H. DEMITRA.

Secrétaire : M. G. LOGEART.

Secrétaire-adjoint : M. H. DUMAS.

Membres du Comité : MM. BOURIN, CHANCE, FOURCART, MALOT, PISTAT.

Membres honoraires :

M^{me} BECRET, à Pontavert (Aisne).
MM. GODON-VASNIER, Domaine des Marquises, à Prunay (Marne).
Henri LUCAS, 9, rue du Cardinal-de-Lorraine, à Reims.
MIGNOT, négociant, 48, boulevard Lundy, à Reims.
Marquis de NAZELLE, à Guignicourt (Aisne).
NOUVION-JACQUET, rue Saint-Symphorien, à Reims.

Membres actifs :

MM. ARLOT (Ernest), Publiciste, 21, place des Marchés, à Reims.
L'Abbé AUBRY, à Cernay-les-Reims.
AUBRY, Capitaine en retraite à Prosnes (Marne).
AUTERBE, Instituteur à Bazancourt (Marne).
BARBRY (Modaine), Lieutenant des Pompiers à Witry-les-Reims.
D^r BARILLET, 1, rue de Talleyrand, Reims.
BAUDET, Comptable à la Maison Pommery, Reims.

BAUDON (Honoré), Professeur, 9, rue Linard à Reihel (Ardennes).
BAUDON (Albert), Publiciste, 53, rue Courmeaux à Reims (Marne).
BEAUSSERON (Georges), 14, rue Saint-André, Reims.
Comte BEAUPRE, 18, rue de Serre à Nancy.
BECRET, à Pontavert (Aisne).
BELLEVOYE, bijoutier, rue de Talleyrand.
BIDAUT, propriétaire à Witry-les-Reims.
BOQUILLON, Instituteur à Bouconville (Ardennes).
BOSTEAUX-PARIS, Maire de Cernay-les-Reims (Marne).
BOSTEAUX-COUSIN, Cultivateur à Lavannes (Marne).
BOURDON, Hôtelier à Rozet-Saint-Albin (Aisne).
BOURIN (Auguste), Propriétaire à Witry-les-Reims.
BOUSSINESQ, bibliothécaire-adjoint à Reims.
BUARD (Gaston), Adjoint au Maire, Witry-les-Reims.
CARLIER (Jules), Propriétaire à Hannogne-Saint-Remy (Ardennes).
CARRE, Corroyeur, 111, rue de Cernay, Reims.
CATHELIN (Désiré), Propriétaire à Witry-les-Reims.
CAULY (Emile), Ingénieur-expert, 41, rue Victor-Rogelet, Reims.
CHANGE (Gaston), Viticulteur à Mailly (Marne).
COQUART (Albert), Hôtelier à Bazancourt (Marne).
COLMON, Antiquaire, 69, rue de Vesle, Reims.
D^r COTARD, 147, Grande-rue à Argenteuil (Seine-et-Oise).
COUVREUR-PERIN, Propriétaire à Rilly-la-Montagne (Marne).
DAZY, Maire de Witry-les-Reims.
DEBRUGE, commis principal des Postes à Constantine (Algérie).
DEFRANCE, notaire à Oulchy-le-Château (Aisne).
DELETTRE, Charron à Rozet-Saint-Albin (Aisne).
DELORME (Emile), Instituteur au Châtelot (Les Essarts-Les-Sézanne (Marne).
DEMITRA, Cantonnier-chef, rue de la Neuville, 44, Reims.
DEMOLIN, Régisseur de la ferme des Marquises, à Prunay (Marne).
DESFORGES, Maire à Villedommange (Marne).
DHUICQ (Gustave), Géomètre à Witry-les-Reims.
DOUET, numismate, à Valmondois (Seine-et-Oise).
D^r DRESCH, rue du Petit-Roland, Reims.
DULOT, Cultivateur, à Bazancourt.
DUMAS (H.), Contrôleur des mines, 27, rue de Châtivesle, Reims.
DUPUIS, Instituteur à Hauviné (Ardennes).
DUVAL, Coutelier, 4, rue de l'Arbalète, Reims.
ERNST (Théophile), 147, rue du Barbâtre, Reims.
EVELOY, bibliothécaire à l'Ecole de Médecine, Reims.
FAUPIN (Etienne), 57, rue Libergier, Reims.
FERY, à Pontfaverger (Marne).
FLEURY, Directeur d'usine à Isles-sur-Suippe (Marne).
FOREST, Docteur en médecine à Saint-Erme (Aisne).
FOURCART, Archéologue à Juniville (Ardennes).
FROMENT, Capitaine au 132^e de ligne, Reims.
GACHE fils, Hôtelier à Ay (Marne).

GALLOIS, Caviste, 15, boulevard Carteret, Reims.
GARDEZ, Hôtelier, 2, rue de Pouilly, Reims.
GAY, Propriétaire à Witry-les-Reims.
GERARD (Alfred), 15, rue Chanzy, Reims.
GILLET, Employé, 31, rue de Clairmarais, Reims.
GOBENSE (Lucien), 56, rue de Bétheny, Reims.
GOURY (Georges), Avocat, 5, rue des Tiercelins à Nancy.
GOUX (Charles), Ingénieur, rue Chappe à Paris (xviii^e).
GRIVET (Paul), Receveur des domaines, Neuilly-St-Front (Aisne).
D^r GUILLAUME, 26, rue de Bourgogne, Reims.
GUILLEMART (Lucien), Viticulteur à Sacy (Marne).
GUILLOCHIN, Chimiste à Saint-Brice (Marne).
HELLUY, Rédacteur en chef du *Courrier de la Champagne*, Reims.
HEUZE, Commandant en retraite à Sézanne (Marne).
HUTIN, Peintre sur verre, 55, rue de Thillois, Reims.
JACTAT, Maire de Puisieux (Marne).
JADART, Conservateur du Musée, 15, rue du Couchant, Reims.
JANISSON, Propriétaire à Mailly (Marne).
JEAN (Noël), Archéologue à la Tour-Saint-Max, par Nancy.
JOURON (Léon), Conservateur du Musée à Avize (Marne).
KALAS (Mme), 5, rue Salin, Reims.
KALAS, Architecte, 5, rue Salin.
LACOUDRE, Mécanicien, 20, chemin de Cormontreuil, Reims.
LAIRE, Instituteur à Belval-sous-Châtillon (Marne).
D^r LAMIALE, à Château-Porcien (Ardennes).
LARMIGNY, briquetier, à Château-Porcien.
LAURENT (Gustave), 5, rue de l'Echauderie.
LAURENT, Professeur au Lycée, 30, rue de Bourgogne, Reims.
LEE, Dentiste, 2, rue Thiers, Reims.
LECLERE, Etudiant en médecine à Bazancourt (Marne).
LECLERE, Juge de paix du canton de Bourgogne, Witry-les-Reims.
LECLERCQ (Remy), Propriétaire à Aguilcourt (Aisne).
LEGRAND, Instituteur à l'Ecaille (Ardennes).
LEMAITRE, Comptable, boulevard Jamin, 62, Reims.
LEMAITRE, Mécanicien, boulevard Jamin, 62, Reims.
LEONARD, Peintre, 18, rue des Filles-Dieu, Reims.
LEPREUX-HENNECART, Fabricant de vernis à Lille (Nord).
L'HUYRE, Publiciste à Isles-sur-Suippe (Marne).
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT à Witry-les-Reims.
LIVERNEAUX, Hôtelier à Berry-au-Bac (Aisne).
LOGEART, Instituteur, 32, rue Libergier, Reims.
MALOT, Marchand de Cycles, 39, rue de Mars, Reims.
MACHET (Max), Inspecteur d'assurances, 8, rue du Palmier, à Epernay.
MARCHET (Gaston), 108, rue Blomet, Paris (xv^e).
MARGOTIN, Architecte, 19, rue du Cardinal-de-Lorraine, Reims.
MARTOT (Henri), 25, rue Bergère, Paris (9^e).
MARTIN (L.-M.), Receveur des Contributions indirectes à Cernay-les-Reims.

MATHIEU, Ingénieur, rue Dallier, 1, Reims.
D^r MATHIS, à Witry-les-Reims.
D^r MEUGY, à Rethel (Ardennes).
MEURISSE, Représentant de Commerce, 33, rue de Tambour, Reims.
MIGNE, Receveur des domaines à Oulchy-le-Château (Aisne).
MINARD, Marchand de meubles, rue Gambetta, Reims.
MIQUEROLLE, Instituteur à Witry-les-Reims.
MOREAU-BERILLON, Professeur d'Agriculture, 3, rue Notre-Dame-de-l'Épine, Reims.
MOUQUET, Chef de Section aux Chemins de fer de l'Est, 8, Avenue Pasteur, à Charleville.
MOZET, Fabricant de biscuits, rue Lesage, Reims.
MULLER, Bibliothécaire à l'École de Médecine, Grenoble (Isère).
NEVEU, Notaire à Beaurieux (Aisne).
NOUVIAN (E.), 173, rue de Courlancy à Reims.
ORBLIN, Fouilleur, Gardien du Musée, avenue de Bétheny, Reims.
PAGES-ALLARY, Archéologue à Murat (Cantal).
PEGHEUX, Instituteur au Châtelet-sur-Retourne (Ardennes).
PETITFILS, Avocat à Charleville (Ardennes).
PETRE, Propriétaire à Heutréguville (Marne).
PISTAT-FERLIN, Propriétaire à Bezannes (Marne).
PLANARD, 17, rue de La Fère à Saint-Quentin (Aisne).
POTAUFEU, Propriétaire à Cormontreuil (Marne).
RAULLAUX, Directeur du Service des Eaux, Reims.
D^r RAVAUX à Witry-les-Reims.
RAYMOND, Cordonnier, 40, place des Marchés, Reims.
ROBERT-HOUSSIN, Antiquaire, 79, rue Chanzy, Reims.
ROLAND, Instituteur à Villevenard (Marne).
RONNIN (Paul), Ancien juge de Paix, 73, rue Libergier, Reims.
ROUSSELLE, Archéologue à Bazoches (Aisne).
De SARCILLY, Notaire à Beine (Marne).
SAVY, Entrepreneur de maçonnerie, 29, rue de l'Arquebuse, Reims.
SCHMIT (Emile), Pharmacien à Châlons-sur-Marne.
TESSIER (Abel), Mécanicien, 14, rue Warnier, Reims.
THEVENET, Marbrier, 42, rue Chanzy, Reims.
THIERY (Ch.), Prote d'imprimerie, 7, rue de Soissons, Reims.
THOMAS, Instituteur à Sept-Saulx (Marne).
VARACHE, Receveur de l'Enregistrement à Oulchy-le-Château (Aisne).
VASSY, Pharmacien à Vienne (Isère).
VERDIER, Greffier de Paix à Neuilly-Saint-Front.
VIARD, Propriétaire à Witry-les-Reims.
VILAIN, Instituteur à Cernay-les-Reims.
WAFELMANN (Maurice), 17, avenue de la Gare à Châlons-sur-Marne.
WARY, Sculpteur, à Brimont.

Nécrologie

Le 15 février dernier succombait, à l'âge de 65 ans, M. l'Abbé Alfred-Adolphe Chevallier, membre de la Société archéologique champenoise.

Après un ministère paroissial bien rempli à Cuisles, à Tramery et en dernier lieu à Montbré et Trois-Puits, M. l'Abbé Chevallier laisse le meilleur souvenir parmi ces populations de la région rémoise, de cette région qu'il aimait et à laquelle il consacra son talent d'artiste et sa science d'archéologue.

C'est comme archéologue surtout, que M. l'Abbé Chevallier nous appartenait. Ses études sur les carreaux vernissés de la Champagne, ses travaux sur la Vallée de l'Ardres, sur les retables de Montbré, de Baslieux-les-Fismes, sur le Prieuré de Binson, la Tribune d'orgue de Sacy, etc. ; sa collaboration au Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims, à la Revue historique ardennaise, lui assurent une place honorable au milieu des écrivains et savants de la région.

M. l'Abbé Chevallier était membre correspondant de l'Académie nationale de Reims, et de la Société française d'Archéologie.

Il était né à Saint-Masmes, le 19 juin 1845.

AUTOUR DE REIMS ANTIQUE

Pour étudier les antiquités du sous-sol de Reims à travers les siècles des époques gauloise et romaine, une méthode se présente à nous ; elle consiste à décrire le sol, les découvertes archéologiques et à en suivre le développement séparément ; cela permettra de saisir les modifications de chaque époque depuis la période gauloise.

Ce que nous allons essayer de décrire dans l'ordre chronologique, d'abord la relation des époques entre elles, par des choses vues, des objets trouvés et par nos observations personnelles.

Enfin quelque incomplète que soit notre étude et surtout quelque soit notre éducation bien modeste, nous souhaitons qu'elle renseigne le lecteur autant qu'il nous a intéressé de l'écrire.

CHAPITRE I

EPOQUE GAULOISE

Quand on considère les monuments et les objets qui nous sont parvenus de l'art antique, on est surpris de ne rencontrer que peu de choses relatives à l'époque gauloise.

Reims de ce temps existait peu ou pas, car par sa position le sous-sol de cette époque se trouve être (pour le centre de la Ville) de six à sept mètres en contre-bas du sol actuel de notre vieille cité.

Il y aurait lieu de croire que deux grandes voies ou chemins se croisaient ou bifurquaient suivant les routes nationales actuelles ; l'une suivant la route nationale n° 44, allant du Nord au Sud et l'autre suivant la route nationale n° 51, allant de l'Est à l'Ouest, cette dernière moins bien déterminée.

A l'appui de cette assertion, en suivant l'une de ces deux voies du Nord au Sud et dans la direction Nord-Est, plusieurs trouvailles ont été faites dans la partie de l'Avenue de Laon comprise depuis la rue Danton, à la place de l'église Saint-Thomas.

Une pierre sculptée fut trouvée sur le côté droit de l'avenue de Laon, dans les environs de l'église Saint-Thomas, elle représente un dieu gaulois à trois têtes dit tricéphale, cette pierre se trouve au musée de la Ville. Un peu plus loin, en allant vers la rue Danton, dans la rue Rivart-Prophétie, à peu de distance de l'avenue, l'année dernière (1906), en faisant des fouilles pour la construction d'une maison portant le n° 3, à une profondeur de trois mètres, plusieurs sépultures gauloises ont été découvertes et doivent faire suite au cimetière de cette époque situé rue de Neufchâtel, sur la partie haute où passait l'ancien chemin de la Justice lieudit *Les Trois Piliers*. A cet endroit, de belles poteries gauloises remarquables par leur bonne exécution, ont été trouvées dans des fouilles faites pour la construction de la maison située à l'angle de la rue Hennequin.

Plusieurs pièces de monnaie gauloise que nous possédons, coulées et moulées au type Catalauni (Guerrier marchand à droite — R. Loup à droite), ont été trouvées dans les terrains avoisinant ce cimetière.

M. Favre a également trouvé dans les terrains en bordure de la rue Danton, une belle pièce gauloise en électrum, pièce que possède actuellement le Musée municipal.

Vers l'Ouest, sensiblement à égale distance de l'avenue de



AUTEL DU DIEU GAULOIS TRICÉPHALE

Laon, un autre cimetière gaulois se trouve aux abords de la rue de Courcelles, lieuxdits « Les Longues-Royes et la Noue Saint-Antoine ».

Quelques bracelets ou torques ont été découverts dans des fouilles faites avec intention, mais mal dirigées. Ce cimetière ne doit pas être complètement exploré.

Donc, de ce côté, entre ces deux cimetières, un chemin devait exister, la trouvaille de pièces de monnaie à leur proximité semble l'indiquer d'une façon plausible.

Sur le centre de la ville, lors de la consolidation de la tour nord de Notre-Dame, à sept mètres de profondeur, un foyer gaulois fut trouvé dans l'un des côtés de la fouille, et contenait la moitié d'une assiette ou plat de cette époque, débris que possède M. Bosteaux, de Cernay.

Vers le Sud, entre la route de Châlons et le chemin de Saint-Léonard, anciennement le vieux chemin de Sillery, au lieudit

« Les Cendres graveleuses », par suite de gros travaux de terrassements exécutés par la maison Pommery, un cimetière de l'époque gauloise fut découvert cette année (1906) ; un grand nombre de vases, des armes en fer et quelques objets en bronze y furent trouvés dans des fouilles pratiquées avec méthode par le gardien du musée de la Ville, qui apporte toujours un soin jaloux et méticuleux dans ce genre de recherches.

Un fait surprenant, toutes les fosses fouillées, l'avaient été à une époque bien antérieure ; probablement lors de la construction par les Romains de l'aqueduc amenant les eaux de la Suippe à Reims.

En effet, cet aqueduc traverse ce cimetière dans toute sa longueur, plusieurs fosses trouvées sûrement dans les terrassements nécessaires à sa construction, firent sans doute découvrir des torques, des bracelets, des objets de bronze aux ouvriers Romains occupés à ce travail. Le bronze ayant à cette époque une grande valeur, ces fosses, auront été violées par ces ouvriers pour les objets de bronze qu'elles contenaient.

Tous les corps des fosses fouillées dernièrement étaient sans tête, les os des bras et de la partie supérieure du corps, pêle-mêle et dérangés de la place primitive qu'ils occupaient. Plusieurs de ces os marqués d'une teinte vert de grisée aux endroits où se portaient ces objets.

Les vases trouvés dans la partie supérieure de ces fosses étaient cassés, seuls, ceux placés aux pieds des corps, ainsi que les armes en fer, épées, javelots, couteaux, etc., étaient intacts et à la place où ils avaient été déposés lors de l'inhumation de ces corps.

De tout ceci une preuve certaine de la violation de ces fosses.

Un peu plus loin, toujours sur la gauche et sur la faite du monticule servant de base à la butte de tir de la garnison, au lieudit « Le Champ Dolent », existe également un cimetière gaulois ayant été fouillé bien antérieurement à notre époque.

D'après la description sommaire de ces différents endroits, tout porte à croire qu'un grand chemin devait passer à proximité de ces points presque déterminés, suivant la configuration du sol de cette époque, supposé et représenté dans cet ouvrage sur le plan du terroir de Reims.

Suivant la direction Est, les points de repère sont plus espacés. Dans des fouilles pratiquées lors de la modification de la maison où naquit le Grand Colbert (1), à sept mètres de profondeur, plus bas que le sous-sol de l'époque romaine, quelques pièces gauloises ont été trouvées. Elles sont de types différents et de mauvaise conservation. Six de ces pièces que nous possédons sont difficiles à déterminer — peut-être bien des pièces de Langres ou de Sens — Lingons ou Senones.

Plus loin, parallèlement au faubourg Cérés nous avons trouvé une pièce gauloise, le sujet principal semble être une tête de bœuf. Cette pièce est assez fruste, le revers ne pouvant être défini laisse supposer une pièce de Langres.

Ces pièces trouvées dans cette direction indiquent le passage d'un chemin de cette époque à l'endroit où passe actuellement le chemin des Courtes-Martin. De nombreuses pièces gauloises ont été trouvées, paraît-il, sur le sol de ce chemin passant entre les villages de Cernay et de Witry. Ces deux villages possèdent sur leur terroir des cimetières gaulois peu éloignés de ce chemin.

Vers l'Ouest, sur la partie haute de la Haubette, quelques foyers ont été découverts, mais aucun objet ne fut trouvé, de sorte que le prolongement dans cette direction du chemin des Courtes-Martin, ne peut être déterminé d'une façon certaine, le sol inférieur de la ville actuelle ne devant être à cette époque qu'un vaste marécage.

Sans aucun doute, ces anciens champs de repos, ces objets de bronze, ces foyers et ces pièces trouvés dans ces deux directions, indiquent le passage de grands chemins de l'époque gauloise en suivant pour la première direction, le tracé actuel du chemin de Saint-Léonard jusque Dieu-Lumière, sensiblement la route nationale n° 44, une fraction de la rue Neuf-châtel et le chemin de Courcy.

En dehors des limites de l'agglomération de notre ville, le chemin de Saint-Léonard, celui de Courcy, ainsi que ceux de Beine, par le bas et par le haut, sont les seuls ayant une largeur de dix mètres et quelquefois plus. L'on remarque par place, sur le sol des chemins de Saint-Léonard et de Courcy, une faible largeur de macadam.

(1) Située rue Cérés, à l'angle de la rue Nanteuil, occupée actuellement par M. Raymond.

Pour la deuxième direction, la rue Cérés, le faubourg du même nom et le chemin des Courtes-Martin.

Sur le centre, un seul endroit indiqué par la trouvaille dans les fondations de la Cathédrale, semble prouver que l'agglomération gauloise à cet endroit était de peu d'importance du moins à notre avis.

En regardant le plan de la Ville de Reims placé dans une direction Nord-Sud, le centre de forme elliptique, limité par les rues Andrieux, Rogier, Ponsardin, des Murs, de Contrai, Chanzy, Talleyrand, de la Tirelire, semble selon de nombreuses personnes, indiquer par cette forme un oppidum gaulois.

Evidemment, sur ce périmètre elliptique existait un retranchement composé d'un large et profond fossé, mais dont nous suspectons l'origine gauloise (1).

En effet, pour prendre un exemple qui puisse être facilement compris, il est certain que si l'on vient à démolir une construction et que sur son emplacement on pratique des fouilles qui montrent, en dessous, des ruines d'une autre construction, on ne saurait nier qu'avant l'édification de cette maison nouvellement démolie, il y avait là, à une époque antérieure d'autres habitations.

Les murs découverts sous terre dénotent qu'il existait des ouvriers lorsque la maison a été construite.

Supposons un cas, qui d'ailleurs se produit souvent pour notre contrée, si les ruines que l'on met ainsi au jour contiennent quelques pièces de monnaie, des vases ou des débris marqués de noms de potiers, d'objets mobiliers et de constructions; on n'hésitera pas de conclure par cette découverte que l'on se trouve en présence d'un foyer, d'une habitation gauloise ou romaine.

La trouvaille peut n'être pas aussi complète: si l'on trouve seulement des monnaies qui indiquent l'époque, on pourra affirmer qu'à l'époque dont il s'agit il existait des Gaulois ou des Romains qui habitaient cette maison ou cette région.

L'exemple que nous venons de prendre est bien probant et personne, nous l'espérons, ne pourra contester les conclusions que nous tirons des découvertes suivantes:

(1) Voir depuis : *Les anciennes fortifications rémoises*, Bulletin, avril 1909, n° 1, page 19.

A deux endroits différents, dans ce fossé prétendu celtique, plusieurs trouvailles ont été faites et n'ont aucun rapport avec la période gauloise.

Rue de Contrai, en bordure de cette rue, lors de la modification du Lycée, dans des fouilles de cinq à sept mètres de profondeur, il a été découvert un mortier d'apothicaire. Ce mortier en marbre noir datant sûrement du moyen-âge est actuellement exposé dans la salle d'honneur de ce Lycée.

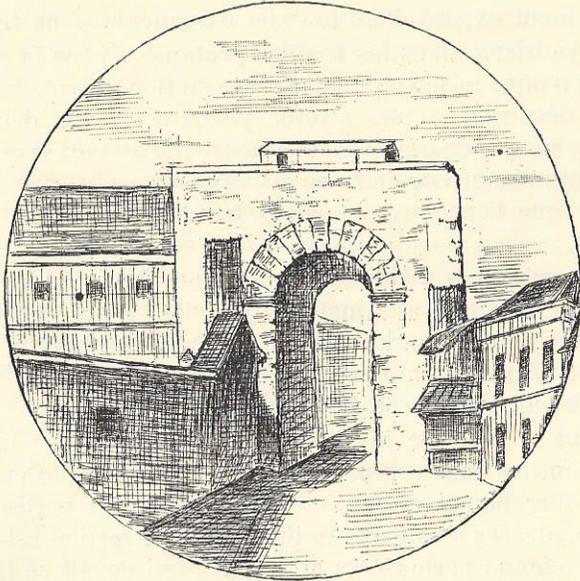
Rue Andrieux, dans les fouilles pratiquées pour la reconstruction d'une maison en face la place du Boulingrin, on a également découvert à une grande profondeur, des débris de poterie, des pièces de rebut en faïence vernissée; travail qui dénote la présence de ce fossé à une époque plus rapprochée de nous que l'époque gauloise et bien après la domination romaine.

Plusieurs de ces pièces se trouvent au musée de la Ville; elles sont cataloguées ainsi (xv^e siècle). Trois cornets de pharmacie et un dauphin (genre italien). Ces quatre pièces manquées dans leur cuisson, dénoncent une poterie à Reims, rue Andrieux, en face le Boulingrin.

Suivant le plan de la Ville, en examinant avec un peu d'attention, les rues comprises à l'intérieur de cette enceinte dans la direction nord-sud, entre les anciennes portes Mars et Bazée, placées à leur extrémité; dans la direction est-ouest, pour l'ancienne porte Cérés et la porte qui devait se trouver en face le théâtre actuel; à cet endroit, une plaque commémorative indique une transformation de cette limite dans le courant de l'année 1787 ainsi libellée :

L'AN 1787
M. E. I. SOUYN, ÉTANT
LIEUTENANT DES HABITANTS
IL A ÉTÉ POSÉ
DEUX BORNES VERS L'ORIENT
POUR REPRÉSENTER LES LIMITES
DE L'ANCIENNE CITÉ
L'UNE A 26 PIEDS
DE CETTE INSCRIPTION
ET L'AUTRE A 18 PIEDS
DE LA PREMIÈRE.

Ces rues construites parallèlement en se rapprochant du centre de cette enceinte, portent à croire par leurs directions et leurs positions que les habitations de la Cité, renaissante des ruines romaines ont été faites en même temps que la fortification première de cette enceinte renfermant notre belle et admirable Cathédrale.



ESQUISSE DE L'ANCIENNE PORTE BAZÉE

(D'après le plan Legendre, gravé par Pigalle)

Sur la partie haute de la ville, autour de l'église Saint-Remy, et où était la belle église Saint-Nicaise, le plan des abords immédiats de ces deux églises, semble former également une ellipse suivant la direction Est-Ouest, et limité par les rues Brûlart, Coquillard, Goïot (anciennement des Créneaux), d'Ay, Avenue Saint-Pol, rue Saint-Bernard, une partie de la rue Fléchambault, les rues Simon et d'Oseille.

Cette partie détachée du centre de la ville devait posséder un fossé ayant la même origine que celui de la première enceinte; il fut trouvé, croyons-nous, dans la rue Gambetta, près de la place Saint-Maurice (Voir profil en long).

Ces deux parties, reliées entre elles par le Barbâtre, supprimèrent leurs premières enceintes pour construire une fortification plus solide que les précédentes par suite des progrès toujours croissants dans l'art de la guerre et surtout pour protéger la ville contre les invasions et les troubles, malheureusement trop répétés dans le cours de ces siècles.

Ces deux parties de la ville bien distinctes, réunies, nous avons dit par le Barbâtre, n'ayant par ce fait plus besoin de leurs enceintes particulières, les comblèrent pour construire la dernière fortification dans laquelle se trouvait enfouie la porte Mars, ce vieux et précieux vestige.

La porte Bazée n'ayant plus raison d'exister pour les bons rapports des habitants de ces deux parties de la Ville; les notables possédant l'autorité de ce temps, dans l'intérêt, et pour le bien de leurs administrés, ont dû faire démolir cette porte de façon à n'avoir qu'une seule et même cité. Une date: (1752), que l'on voit actuellement sur le bâtiment du Lycée faisant face à la rue de l'Université, indique très probablement l'année ou cette porte fut démolie. A cet endroit, deux placards apposés contre les murs des maisons bordant cette rue, entourés de sculptures et de trophées, sont une preuve certaine de cette démolition.

Sur celui de gauche, en regardant le centre de la Ville, on lit l'inscription suivante :

PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE VILLE
SOUS LA LIEUTENANCE DE M. H^Y COQUEBERT
CETTE INSCRIPTION A ÉTÉ POSÉE EN 1759
POUR INDIQUER LES LIMITES DE L'ANCIENNE CITÉ
AUGMENTÉE EN 1300
SOUS PHILIPPE V

Sur celui de droite :

ARC DE TRIOMPHE
NOMMÉE DEPUIS PORTE BAZÉE
MONUMENT ANCIEN DE L'ALLIANCE DES RÉMOIS
AVEC LES ROMAINS, TOMBANT EN RUINE
A ÉTÉ DÉMOLI EN 1751 POUR FACILITER
L'INTRODUCTION DES EAUX DANS LA VILLE
M. J. ROGIER
ÉTANT LIEUTENANT DES HABITANTS.

Il résulte de ces dates, de ces trouvailles, de ces différents faits, que le démantèlement partiel de cette enceinte aurait été exécuté dans le milieu du XVIII^e siècle.

C'est également dans le cours de ce siècle d'agrandissement et d'embellissement du centre de la Ville redevable au grand architecte que fut Le Gendre, que les dernières fortifications de Reims ont été exécutées.

Un plan de la Ville de Reims, gravé par Pigalle en 1767, possède en marge de la bordure inférieure un nota ainsi gravé : N A. Les traces indiquent les retranchements faits ou à faire. Donc, nous pouvons affirmer que cette dernière enceinte de Reims date de la fin du XVIII^e siècle, car d'après ce nota, la fortification de la Ville en 1767, n'était pas complètement terminée.

Malheureusement, la butte Saint-Nicaise, la seule partie restante de cette fortification, ce beau point de vue d'où l'étranger admire notre vieille cité, est appelé de plus en plus à disparaître ?

Comme conclusion, le sol rémois fut à l'époque gauloise de peu d'importance, quelques tribus ou clans habitaient à proximité des deux chemins dont nous parlons dans cet opuscule.

Le sol étant sensiblement plat à la rencontre de ces deux chemins, leurs abords devaient servir de points de rassemblements aux guerriers gaulois très nombreux, habitant la contrée, surtout dans la direction Est.

Au mois de septembre 1905, un cimetière de l'époque gauloise fut découvert près du chemin des Courtes-Martin, aux lieuxdits « Le Rouet et la Fosse Saint-Denis ». Ceci porte à cinq le nombre des cimetières gaulois trouvés sur le sol rémois, qui par le nombre des fosses fouillées, peut faire supposer que les environs et l'emplacement de notre ville, avaient pour habitants de mille à douze cents individus.

Rappelons, ici, un fait intéressant : toutes les pièces gauloises trouvées dans le quartier Saint-Thomas sont du type de Catalauni ; au contraire, celles trouvées dans le quartier Saint-Nicaise sont au type des Remi (Trois têtes accolées à gauche — R — Remo-bige courant à gauche).

Comme remarque, il est bon de signaler toutes les belles trouvailles de l'époque gauloise faites dans le département de la Marne et dont le musée de la Ville possède plusieurs collec-

tions, qui par leurs torques, leurs bracelets, leurs vases magnifiques, laissent bien en arrière les quelques objets trouvés sur le sol rémois. Les collections particulières de M. Bosteaux, de Cernay, de M. Bourin, de Witry-les-Reims et enfin, les endroits où ont été trouvés des cimetières gaulois : Cernay, Witry-les-Reims, Saint-Etienne-sur-Suipe, Beine, Puisieux et surtout Prunay, qui possède le plus grand cimetière de cette époque et où de magnifiques objets furent trouvés.

Pour terminer la première partie de ce travail, il convient de citer encore parmi les trouvailles gauloises que les fouilles ont tirées du sol champenois et en particulier du département de la Marne, toute la collection d'objets de cette époque trouvés dans les cimetières gaulois de Marson, Courtisols, Saint-Remy-sur-Bussy, La Croix-en-Champagne, Somme-Bionne, Le Mesnil, Bussy-le-Château, Prosnes, Somsois et Connantre et qui, malheureusement, a quitté pour toujours notre pays, pour aller orner les musées étrangers.

(A suivre).

H. DEMITRA.

FILS ET TISSUS ANCIENS

Le Musée ethnographique de la ville de Reims, que M. le Dr Guelliot a doté d'éléments si précieux pour l'historien, possède entr'autres objets, les principaux outils de l'industrie textile pratiquée aux temps moyennageux dans les régions rémoise et ardennaise.

Les futurs filateurs et tisseurs pourront s'y instruire à la vue de ces modèles, dans la fabrication primitive des fils et des toiles ; et c'est pour leur faciliter ces études rétrospectives, que je crois utile, de rappeler certaines pratiques courantes du travail, ayant une importance capitale ; mon but n'étant pas de faire une description de ces industries bien connues. A la suite, je leur communique l'analyse d'un tissu renommé, la serge rémoise qui fut le précurseur du moderne mérinos.

LE FILAGE

Le rouet à ailettes et à pédale, qu'il est de mode aujourd'hui de mettre au salon, la quenouille ornée de rubans, et coiffée d'une chevelure blonde, c'était la machine spéciale à filer le lin et le chanvre, textiles végétaux, réservés pour le linge de corps et les sarraux de labeur; c'était le métier de la femme, sur lequel elle fila exceptionnellement de la laine dans notre région. Mais le *touret* à filer la laine, en différait essentiellement. Il était monté comme le tour du navettier, duquel il prit vraisemblablement son nom patois, et par analogie (1).

Une légère roue de bois — *Le Tambour*, — d'une largeur de quatre pouces, et d'une aune de diamètre, était mise en rotation par la poignée — *Manivelle*, — fixée sur un rayon. Une courroie de cuir transmettait à la broche folle dans ses supports, une rotation rapide, par une petite poulie fixe — *La noix*. — Le fileur présentait le ruban peigné et bien préparé dans le prolongement de la broche à pointe libre et lisse, mais sous un angle convenable. Il l'étirait lentement pendant la rotation de gauche à droite, puis l'aiguillée étant faite, il dépointait avec une rotation contraire et très lente; et renvidait ensuite dans le sens de la première rotation. C'est le grand principe de la filature à la broche, découvert avec le fuseau antique, que l'on retrouve intégralement dans le métier automatique, et dont les perfectionnements successifs ont été marqués par des étapes que l'on pourrait nommer : le Fuseau, le Touret, le Cylindre Etireur, la Mull-Genny et le Renvideur. Ils constituent d'ailleurs la filiation des moyens successivement découverts, où le travail de la main, comme son habileté, deviennent de moins en moins nécessaires; en conséquence fatale du machinisme.

Le rouet à ailettes, pendant le même siècle de progrès, est devenu, par des transformations aussi nombreuses, le banc à broches, encore utilisé pour les textiles végétaux, mais dont l'industrie émigra depuis longtemps vers le Nord ou l'Alsace. Cette question a donc perdu tout son intérêt local.

LE TISSAGE

L'antique métier du tisserand fut bien moins perfectionné que le métier du fileur. Seule, l'invention du garibarit (probablement gabarit en terme propre), vers 1840, présente le plus grand

(1) Les tisserands des campagnes emploient encore un touret, peu modifié d'ailleurs, pour faire le cannetage de leur trame.

intérêt pour nous. C'est un tisserand d'Epoye (Marne), bien oublié depuis, et dont on ne retrouve même pas le nom aujourd'hui, qui força le progrès, à faire le premier pas, car il restait stationnaire depuis les temps fabuleux. Je suis heureux de pouvoir présenter publiquement à la mémoire de ce grand inventeur méconnu, le tribut de mon admiration.

Son système d'une grande simplicité fut immédiatement répandu dans les provinces, puis à l'étranger, et la production générale des tissus s'accrut aussitôt du tiers. Il permettait en outre d'entrevoir l'application possible du moteur : C'est le système funiculaire suspendu par dessus le peigne, dans la partie haute du métier, qui permet de chasser presque automatiquement la navette, avec une seule main, tandis qu'auparavant, toutes deux y étaient utilisées alternativement, quand des aides même, n'étaient pas nécessaires, pour réaliser ce mouvement comme dans les grandes laizes par exemple.

Les vieux tisserands de nos campagnes sont les derniers tributaires du *garibari*, et dans quelques années, quand ils ne seront plus, ce procédé de transition qu'il a fallu vingt siècles pour découvrir, sera complètement inutilisé, et se perdra pour jamais.

LA SERGE RÉMOISE

Dans notre carrière industrielle, malgré de constantes recherches, très rares ont été les occasions que nous avons eues, d'examiner les vieux tissus de laine, provenant des fabriques de Reims ou de la Vallée de la Suippe; car les vers et les mites sont leurs destructeurs infaillibles. C'est d'ailleurs à cette raison, qu'il faut attribuer la rareté des très vieux vêtements de laine.

J'ai pu néanmoins me procurer un coupon assez grand de la serge fabriquée au xvii^e et peut-être au xvi^e siècle, dans la Vallée de la Suippe, avec une origine certaine. Sa teinture verte, à base de cuivre, l'ayant rendu suffisamment réfractaire à la piqûre de l'insecte.

L'armure employée est celle de *Batavia*, comme pour le classique mérinos, c'est-à-dire au rapport de quatre fils de chaîne et de quatre duites, avec brides de deux fils, et décochement de un. Ce serait donc une erreur de croire, que cette combinaison textile est d'importation assez récente. On l'a d'ailleurs retrouvée ici, dans des fragments de tissus gallo-romains; et, c'est à cette époque lointaine qu'on peut vraisemblablement en fixer la découverte. Au point de vue de la technique, le nom de Serge est donc un non-sens.

Le peigne ou ros avait environ 600 broches au mètre, chacune contenait trois fils.

La chaîne de 26.000 mètres au kilo, compte 21 fils au centimètre.

La trame de 15.000 mètres au kilo, compte 21 fils au centimètre.

Le poids du mètre carré est de 338 grammes.

C'est la combinaison d'un tissu solide et pratique, mais fait caractéristique, on y remarque l'absence totale des lisières. La fermeture est faite simplement par deux gros fils.

Certaines communautés religieuses font d'ailleurs encore leurs vêtements uniformes avec un tissu qui s'en rapproche beaucoup. Il est vendu sous le nom d'Escot, de Cheviotte, etc.

Sa laine rude et forte, est peu disposée au feutrage; elle provient sans nul doute, des moutons indigènes, avant les croisements espagnols; et certains troupeaux de la Champagne, ne produisent pas aujourd'hui la qualité supérieure.

Le tissu Mérinos, cette spécialité de notre ville, qui porta sa renommée aux confins des Deux Mondes, n'est donc que l'antique serge, que des laines d'importation fines et souples, ont permis de tisser avec un nombre de croisements de fils, jusqu'à dix fois plus grand.

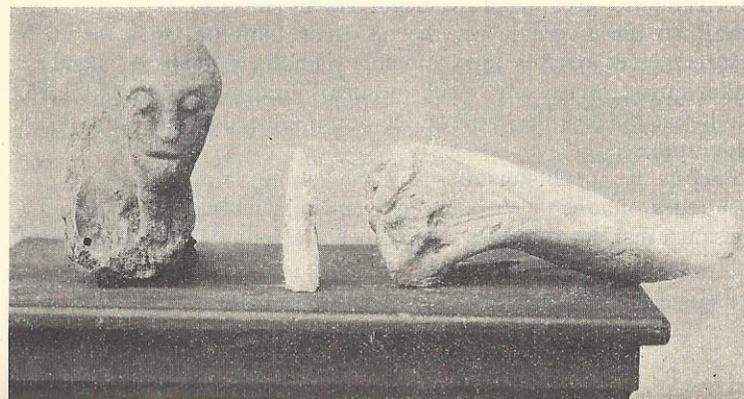
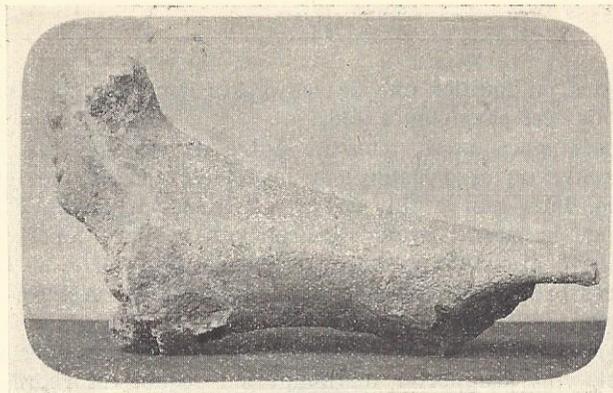
EMILE CAULY.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉGIONALES

Découvertes néolithiques aux environs d'Epernay

Dans le courant du mois de mai dernier, un pêcheur, appelé Ehret que je connais depuis une dizaine d'années, était venu m'offrir des grattoirs en silex qu'il me disait avoir trouvés au bord de la Marne; il prétendait qu'à l'endroit où il les avait trouvés et sur le sol blanc d'un champ dont l'humus avait été complètement enlevé par les débordements de la Marne, on pouvait voir un sentier datant des premiers âges.

Le lendemain, il me conduisit à cet endroit et je trouva: un champ, dont la Marne avait effectivement enlevé toute la terre d'alluvion, laissant le tuf à découvert. Il existait bien un terrain qui n'avait aucune issue, car le terrain raviné est en contre-bas de la plaine de 1 m. 50 environ. En examinant ce terrain, je remarquais plusieurs endroits qui paraissaient un peu plus noirs. J'eus l'idée de les fouiller, mais nous n'avions aucun outil. Toutefois avec deux brins de saule coupés au bord de la Marne,



nous avons pu fouiller une de ces places dans laquelle étaient un bois de cerf et quelques silex.

Quelques jours après, dans un autre de ces endroits, nous avons trouvé un os d'épaule, sur lequel est gravée une feuille de chêne. Puis tout à fait à l'extrémité de ce champ et sur le bord de la Marne, ayant remarqué un sol très foncé, nous avons mis à découvert quantité de débris de poterie, de silex, de pierres brûlées et d'ossements, en un mot les vestiges d'un vaste foyer.

Dans le courant de juillet, l'homme qui fouillait avec moi, M. Ehret, vint m'apporter un fémur sur lequel est représenté un masque humain, qu'il me dit avoir trouvé dans un des endroits un peu noirs que nous n'avions pas explorés.

J'y suis retourné quelquefois dans le courant des mois de septembre et d'octobre, mais je n'ai trouvé que de la poterie et des silex. J'espère être plus heureux après les débordements de cet hiver qui enlèveront encore un peu de terre d'alluvion

M. MACHET.

Menhir de Bois-les-Pargny (Aisne)⁽¹⁾

Il est incontestable que la fabrication et l'usage de la pierre polie n'avaient pas encore dit leur dernier mot aux temps éloignés où l'homme dressa ces singulières et énormes pierres qui ont fait donner à cette période le nom caractéristique de Mégalithe (grande pierre). Lorsque nous rencontrerons donc le silex poli auprès d'un de ces monuments dont il va être question, il ne sera plus besoin de le décrire, mais de constater sa présence comme fait à noter et à retenir, au sein de nos contrées.

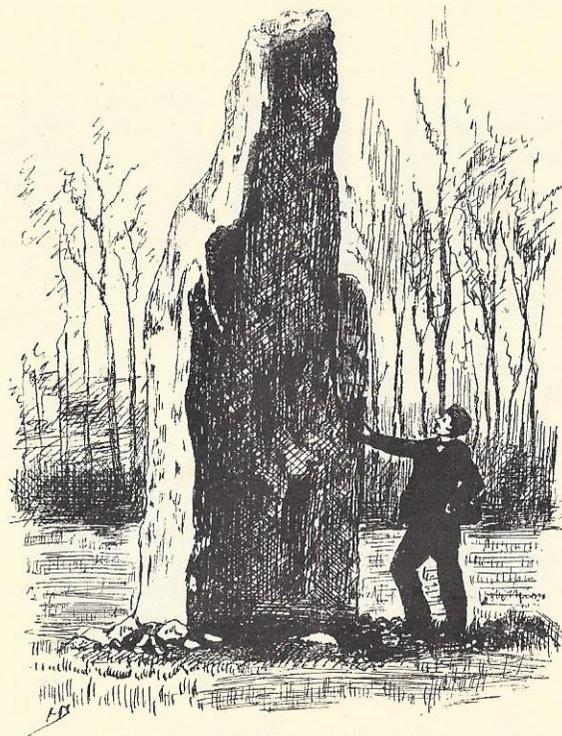
Les Menhirs que l'on appelle chez nous Hautes-Bornes, ou Hautes-Bondes (Bonde, en Picardie et en Thiérache, équivalant à Borne), sont de grands blocs de pierre brute et dure (granit en Bretagne, grès dans le département de l'Aisne), que l'on fichait en terre comme une borne. Leur hauteur varie de un à quinze mètres parfois plus, ainsi le monolithe géant de Locmarriaker qui git brisé, sur le sol, mesurait cinq mètres de diamètre, vingt-cinq mètres de hauteur, et pesait plus de deux cent mille kilogrammes.

Parfois les préhistoriques ont recherché la difficulté et ont posé leurs pierres fichées sur l'extrémité la moins grosse, accomplissant ainsi des miracles d'équilibre. La plupart du temps, elles

(1) Antiquités et monuments de l'Aisne, Edouard Fleury, 1877.

sont assises normalement sur leur extrémité la plus volumineuse, comme les pierres levées du Morbihan.

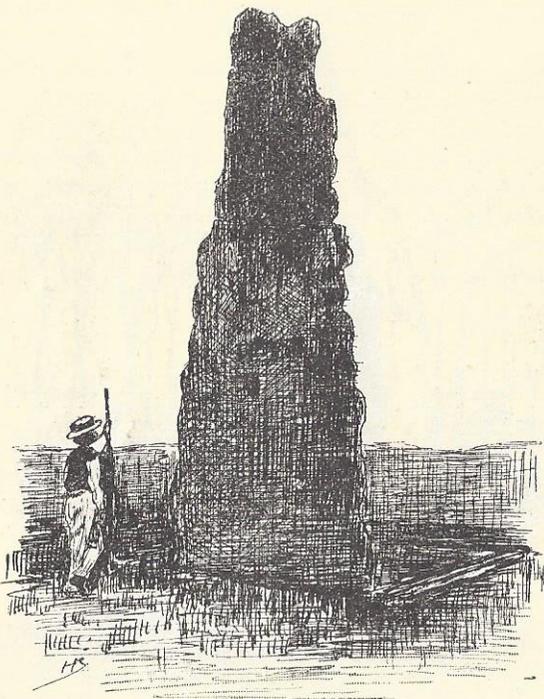
Le seul Menhir incontestable que le département de l'Aisne possède, est celui de Bois-les-Pargny, aux environs de Laon, il a près de cinq mètres de hauteur, est posé sur son extrémité la



MENHIR DE BOIS-LES-PARGNY (AISNE)

plus large (un mètre et demi), et est classé parmi les monuments historiques. C'est un monolithe de grès dur, planté sur le versant sud-est, à mi-côte d'un mamelon peu élevé qui domine la contrée. Cette belle pierre, ébréchée dans le haut, conserve sa largeur de base jusqu'à peu près la moitié de sa hauteur, tandis qu'elle s'effile de là jusqu'à son extrémité supérieure large d'un peu plus d'un mètre. On la connaît plus spécialement dans le pays de Crécy-sur-Serre, sous le nom de la Haute-Borne, ou bien sous la dénomination spéciale de *Verziau de Gargantua*

(Verziau, dans l'ancien Patois Picard, signifiant pierre à aiguiser). Le nom de Gargantua était jadis populaire dans la contrée et voulait dire gigantesque. Ainsi Molinchart (canton de Laon) a son entassement chaotique et formidable de grès considérables, en place et dénudés par les eaux, qu'on appelle



VIROMARVS
I STAT I LIF

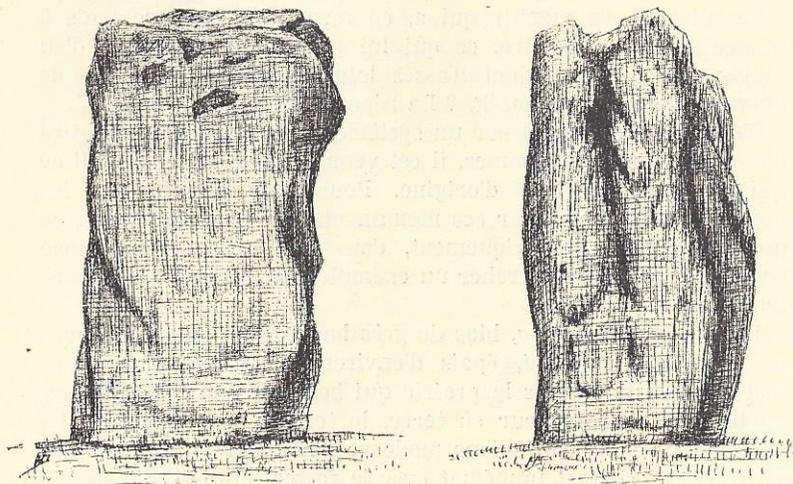
(Inscription du Menhir de Fontaine-sur-Marne)

la *Hottée de Gargantua*. Au commencement du siècle dernier, la fière et puissante Haute-Borne de Bois-les-Pargny, avait à côté d'elle une sœur jumelle qui a été détruite par le propriétaire de la terre ; il en a été tiré plusieurs voitures de grès à paver.

Ces deux blocs provenaient probablement des gisements considérables de grès en plaques du canton de Marle qui, par les terroirs d'Erlon et de Châtillon-les-Sons, confluent à celui de Bois-les-Pargny.

Adossé à un petit taillis qui lui fait repoussoir et le met en relief, le *Verziau de Gargantua* était, sans nul doute, mystérieusement caché dans les profondeurs de la forêt aujourd'hui détruite, mais dont le nom du village de Bois-les-Pargny a consacré pour nous le souvenir ineffaçable.

Dans le pays, on assure que ce Menhir a pour base en terre, une longueur de grès égale à celle qu'il montre au-dessus du



Face Sud

Face Est

LA PIERRE LONGE — MENHIR PRÈS D'AUMÉNAUCOURT (MARNE) — HAUTEUR 1^m70

sol, ce que des fouilles anciennes auraient, dit-on, démontré. Il faut ajouter à ces détails, que cette pierre levée et posée sur une terre que de toute antiquité on appelle le *Champ de Bataille* sans que la tradition locale ait conservé le moindre souvenir, ni de l'événement légendaire ou vrai, ni de la victoire qui en déterminèrent l'érection.

Deux triages du bois voisin de Berjaumont s'appellent la *Voie d'Odin* et la *Fontaine d'Odin*, noms très significatifs, nous allons le voir dans un instant. Comme aux vieux âges, le *Verziau de Gargantua* inspire encore aujourd'hui quelque vague terreur, le soir on ne passe pas sans émotion dans son voisinage, et autrefois, quelques personnes y allaient en pèlerinage, ce qui semblerait autoriser à penser, — et des écrivains l'ont déjà dit, —

que ce menhir était consacré aux temps antiques à une divinité du Paganisme, probablement Celte ou Gauloise.

On a vu plus haut que le grès dont se compose le menhir de Bois-les-Pargny n'appartient pas à la colline sur laquelle il est assis, il vient évidemment des bancs de grès siliceux des localités plus ou moins voisines du canton de Marle où cette roche se montre, on n'a pu l'extraire des bois immédiatement voisins où les grès sont répandus à la surface du sol, ou bien disséminés en blocs minimes dans les sables (1).

En résumé, ce menhir qui a, en terre, une base de trois à quatre mètres peut-être, ce qui lui assure une longueur d'au moins neuf mètres, vient d'assez loin. Comment la main de l'homme l'a-t-elle amené là ? La réponse n'est pas facile.

Trainé probablement sur un système de rouleaux de bois, tiré par des centaines d'hommes, il est venu de loin sur cette colline qui n'est pas son lieu d'origine. Pour bien établir que les hommes ont fait voyager ces monuments par nos campagnes, ce qui est prouvé géologiquement, dans une autre circonstance encore, il faut aller chercher un exemple sur la limite du département de la Somme.

La *Pierre qui pousse*, bloc de grès haut de 2 mètres 50, large de un mètre et demi, épais d'environ 0 mètre 50, s'élève non loin de Ham, dans la prairie qui borde le canal. On ne sait quelle est sa profondeur en terre, le terrain sur lequel on l'a assis est un banc d'alluvions modernes, mélangé de tourbes qui se trouve en contact immédiat avec la formation de craie secondaire ; aucun gisement de grès ne se constate à une distance moindre de deux kilomètres. La *Pierre qui pousse* a donc accompli un voyage d'une demi-lieue.

Dans le pays on la nomme aussi pierre tournante, parce que la légende dit qu'elle fait un tour sur elle-même chaque année pendant la nuit de Noël. Gargantua est pour quelque chose dans la légende ; un jour qu'il parcourait cette contrée, il sentit une légère piqûre à son pied, ôta son sabot et en fit tomber dans le marais ce petit caillou.

Souvent, à minuit, le voyageur attardé frissonne en entendant la *Pierre qui mousse* se lamenter et gémir. Des fées dansent, là, leurs rondes infernales, et le crépuscule les dissout en vapeur diaphanes. On la nomme *Pierre qui Pousse*, parce qu'elle a paru grandir en hauteur, depuis que le canal a assaini le marais dont le sol s'est naturellement affaissé.

On a vu plus haut, que le menhir de Bois-les-Pargny portait

(1) D'Archiac, Description géologique du département de l'Aisne au chap. IX: Groupe des sables inférieurs.

dans le pays le nom de Haute-Borne et que ce nom était connu et répandu dans le département de l'Aisne ; la fréquence des Hautes-Bornes et Hautes-Bondes semble établir que ces sortes de monuments ont été probablement aussi nombreux dans notre région qu'ils le sont dans les départements de l'Ouest, privilégiés au point de vue de la conservation de ces curieuses pierres. Comme témoignages probants, on pourrait citer les noms caractéristiques d'une quantité de lieuxdits sur le cadastre officiel des villages de tous nos cantons. Par exemple le canton de Craonne a fourni 24 de ces lieuxdits significatifs. Au cours d'une excursion que j'ai faite au menhir de Bois-les-Pargny, j'ai ramassé sur le terrain qui entoure cette pierre une certaine quantité de silex taillés, grattoirs, lames et fragments de haches polies ; ce qui prouve que les néolithiques installaient souvent leurs ateliers autour de ces monuments.

H. GARDEZ.

La Poterie sigillée

A la suite de notre article sur la Poterie sigillée à couverture noire, paru dans le troisième Bulletin 1909, nous avons reçu la communication suivante de M. Léon Mauget, archéologue à Sainte-Ménehould :

« De Bermont, je possède un tesson de poterie rouge, émaillée à l'oxyde de fer, dont le fond intérieur, barbotiné de noir, porte l'empreinte centrale :



« Cette teinte noire est encore bien adhérente par places.

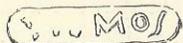
« De Bermont également, une marque de potier représentant une tête laurée sur fond extérieur d'un éclat de poterie noire lustrée :



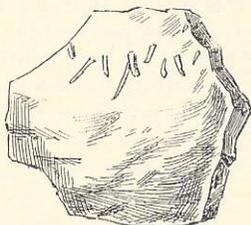
Grandeur naturelle.

et enfin sur la lisière de l'Argonne, des figlines de Lochères (détruites aujourd'hui par des extractions de phosphates). un

morceau de poterie noire, avec signature interne, trop fruste pour être déterminée :

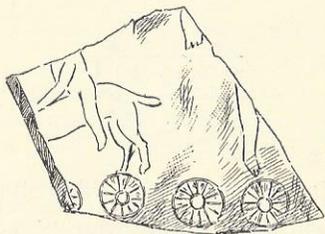


Dans un autre ordre d'idée, voici, sur fragments de poterie grise trouvée à Argers, des lettres gravées à la pointe sur côté extérieur du vase :



« En Argonne, si les légendes ou signatures recueillies sont un peu rares il n'en est pas de même des poteries grises et noires historiées dont quelques lieux de fabrication tels que Lavoye (Altreium) ont fourni de nombreux spécimens.

« Aux Houis, à Argers et à Tourrasson (banlieue de Sainte-Ménéhould), on trouve de la poterie de lointaine importation, comme celle de Toulon-sur-Allier, par exemple.



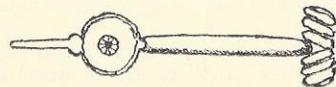
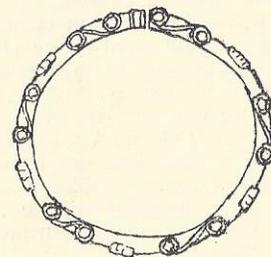
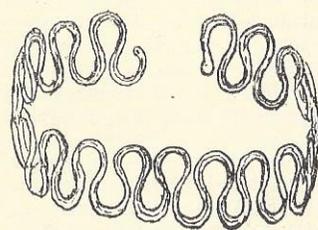
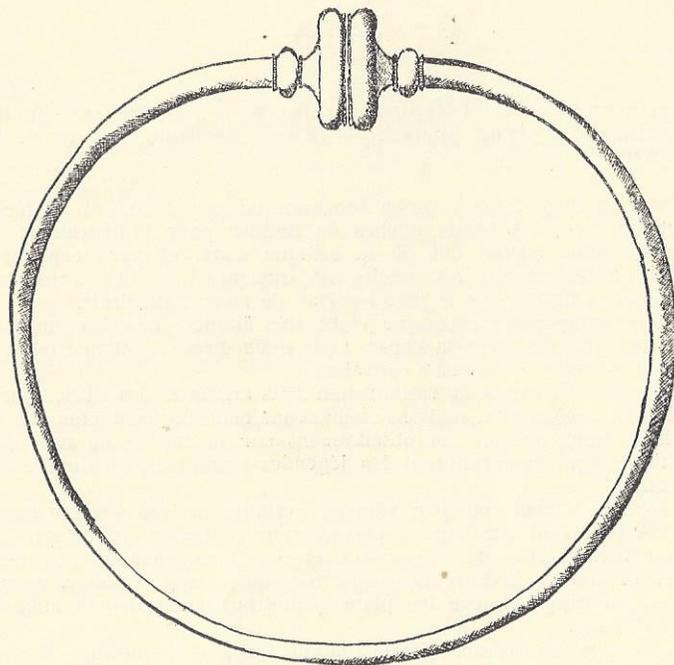
Fragment de poterie noire, texture externe très blanche et de nature réfractaire.

Nous remercions infiniment M. Mauget de cette aimable communication.

H. DEMITRA.

LES CIMETIÈRES GAULOIS DE WITRY-LES-REIMS

Par A. BOURIN



Objets trouvés au lieudit « Les Puisy ou La Neufosse » et décrits sous le n° 50, dans le *Bulletin* n° 3, de l'année 1909

BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE

Mme SARTOR. — *La Cathédrale de Reims. — Etudes sur quelques statues du grand portail.* — Reims, Michaud, br. in-4°. avec gravures.

C'est le titre d'une superbe brochure en grand format, éditée par Michaud, avec les beaux clichés de Rothier pour l'illustration; dans laquelle Mme Sartor fait de la critique d'art, et nous rappelle les noms oubliés depuis six siècles de quelques-uns des personnages secondaires figurés sur le grand portail de notre Cathédrale.

Notre compétence artistique étant très limitée, nous ne nous permettrons pas de juger la chose, mais nous dirons à Mme Sartor, que personnellement, elle nous a convaincu.

Ce sont les travaux de restauration faits au cours des siècles par des artistes consciencieux, mais ne sachant malheureusement plus lire dans le livre saint, sculpté somptueusement sur la façade de nos églises gothiques, qui compromirent les légendes primitives, si simples et si belles.

Accidentellement, ou par vétusté, certains de ces personnages de pierre, glissèrent sur leurs supports, pour se briser sur le sol. Leurs débris furent jetés aux décombres, et plus tard, dans les périodes de paix, lorsque les Archevêques décidèrent de les faire rétablir, personne ne se les rappelait, car les plans primitifs étaient depuis longtemps hors d'usage.

Au cours des essais d'identification des trente-quatre statues du porche central, un groupe a surtout attiré l'attention de l'auteur : La Visitation, avec Marie et Elisabeth, accompagnées par le troisième personnage inconnu jusqu'alors. Il résulterait de l'examen du marmouset taillé dans sa console, qu'il ne serait autre que le grand prêtre Zacharie, mari d'Elisabeth et père de Saint Jean-Baptiste. Les costumes féminins ont été regardés de près à leur tour, ils ont été trouvés plus modernes que celui de la jolie prophétesse Anne, portant la robe ample et la cornette relevée. Eut-on bien osé d'ailleurs au treizième siècle, représenter ces deux femmes avec les apparences aussi manifestes de la maternité. Cela n'est pas vraisemblable.

L'examen minutieux des formes et de l'état des consoles qui portent les statues a fourni d'utiles indications pour faire découvrir des substitutions. Dans le groupe dit de *Ste Célinie et St Nicaise*, il faudrait voir celui de deux saints personnages du martyrologe rémois : Ste Eutrope et St Mérolilain, morts au ix^e siècle, parce que les marmousets rappellent des faits et gestes bien connus de leur vie. Et des deux anges qui font pendants aux côtés de ce saint, l'un serait gothique, celui qui fut tant admiré par Viollet-le-Duc, et l'autre une substitution irraisonnée faite vers le xv^e siècle.

Nous félicitons l'auteur des remarquables résultats de ses recherches. S'ils ont grandement intéressé l'Artiste, ils ont aussi beaucoup surpris l'Archéologue.

Emile CAULY.

Joseph DÉCHELETTE. — *Manuel d'archéologie préhistorique.*

Paris, Alph. Picard, in-8, 746 pages.

Devant la multiplicité des découvertes et des monographies, l'archéologue débutant éprouve parfois les plus sérieuses difficultés à coordonner et mettre au point ses notions éparses. Il convient donc de signaler dans ce Bulletin l'excellent *Manuel d'archéologie préhistorique*, publié récemment par M. Joseph Déchelette, à la librairie Picard. Ce petit livre, constitué, en effet, sous une forme claire et pratique, le meilleur bilan et le plus complet des résultats acquis à la fin de 1908, ainsi que des questions toujours en litige.

Dans les chapitres préliminaires, l'auteur expose brièvement les diverses méthodes : *stratigraphique, paléontologique et typologique*, qui concourent en se combinant, à la classification des temps quaternaires. Il procède ensuite, avec un tact scientifique et une prudence tout à fait méritoires, à l'examen de cette classification. Nous nous bornons à recommander les pages concernant les controverses des éolithes et de l'homme tertiaire, de l'aurignacien ou la merveilleuse floraison de l'art glyptique.

La deuxième partie, relative aux temps néolithiques, est d'un intérêt plus immédiat pour notre Société Champenoise. M. Déchelette y fait à peu près table rase : « Malgré les efforts constants de nombreux préhistoriens — écrit-il à la page 332 — la détermination précise des coupures chronologiques de cette période, dans l'Europe Occidentale, compte encore parmi les problèmes attendant une solution... Il faut recourir presque exclusivement à la méthode typologique, et suivre le développement industriel. Or, cette méthode ne saurait, à elle seule, conduire à des résultats positifs. » Sans contester d'ailleurs les subdivisions admises dans quelques pays étrangers, celles de M. Montelius en Suède, de M. Sophus Muller en Danemarck ou de M. Heierli pour les palafittes suisses, le *Manuel d'Archéologie* ne reconnaît aucune classification comme applicable à la France. Deux des niveaux adoptés encore en 1907 par M. Rutot, dans son « Esquisse d'une classification de l'époque néolithique en France et en Belgique », font même l'objet d'un examen critique spécial, savoir le *tardenoisien* et le *campignien*. Tout bien pesé, à défaut d'une superposition stratigraphique dûment constatée, M. Déchelette réduit les *silex pygmées* dits tardenoisien à n'être « avant tout que l'outillage habituel des tribus néolithiques dont la pêche constituait le principal mode de subsistance, p. 509 ».

Leur aire de distribution géographique est en effet très étendue et MM. de Mortillet les ont rencontrés dans des milieux dits robenhausiens.

Quant au campignien, au lieu de représenter une industrie limitée dans le temps, et pouvant servir de division chronologique, il ne serait autre chose qu'un faciès régional de l'industrie néolithique, en rapport direct avec la composition des roches exploitées.

D'intéressants chapitres sur la civilisation néolithique (mégolithes sépultures simples, céramique, art et commerce) ainsi que deux listes bibliographiques, l'une des cavernes de l'âge du renne, l'autre des stations terrestres et ateliers néolithiques reconnus en France, terminent ce précieux travail de synthèse, venu à son heure et auquel de nombreuses revues, tant historiques qu'archéologiques, ont rendu un juste hommage.

Ajoutons que le soin avec lequel M. Déchelette a noté toutes ses références permet à chaque page un contrôle minutieux.

G. B.

Adrien BLANCHET. — **Recherches sur les aqueducs et cloaques de la Gaule Romaine.** — Paris, Alph. Picard, in-8, 161 pages.

Sous ce titre modeste, M. Blanchet donne en réalité un curieux modèle de statistique archéologique. La partie la plus importante du volume n'est autre chose, en effet, qu'un *Essai d'inventaire*, dressé avec une rare conscience, de tous les vestiges d'aqueducs et cloaques gallo-romains dont l'auteur a pu débrouiller l'existence, au milieu d'une multitude de périodiques et de notices. Les mentions relatives à la Belgique Seconde et, plus étroitement encore, au pays de Champagne, y sont peu nombreuses. On peut même dire que celle qui concerne Reims est directement puisée dans la substantielle communication sur les Thermes de Constantin, présentée en 1885 à l'Académie de Reims, par M. Louis Demaison. Il n'est peut-être pas inutile cependant d'en reproduire ici la nomenclature. Certains de nos Collègues peuvent être à même de la compléter. Le sujet est intéressant et mériterait de nouvelles études. Il va sans dire qu'il faut d'ores et déjà lui ajouter le fragment d'aqueduc découvert au boulevard Desaubeau, en septembre 1908, et que M. Demitra a signalé avec beaucoup de précision dans le bulletin de juin 1909 (S. A. C.).

REIMS. — Aqueduc large d'un mètre, en blocage, se dirigeant du Sud au Nord vers la rue du Marc en passant sous la rue Pluche.

Autre aqueduc, dirigé vers la rue de l'Arbalète, près de la rue Colbert, en 1883 ; peut-être le même que celui signalé autrefois sous une maison de la rue de la Clef et vers le coin des rues du Clou-dans-le-Fer et du Cadran-Saint-Pierre.

Le 4 juin 1823, en établissant les fondations de l'aile gauche de l'Hôtel de Ville, conduit allant de la Porte-Mars aux substructions de la place du Marché.

Aqueduc de la Cathédrale à l'ancienne porte Basée, haut de 2 m. 60 et large d'un mètre, en blocage.

Au coin de la rue de l'Université et de la Visitation, à 5 mètres de profondeur, autre aqueduc en briques, large de 0 m. 66, déjà reconnu probablement en 1756.

Un autre aqueduc, haut de 2 m. 60, et large d'un mètre environ, de la rue du Cloître à la rue de la Grue et vers la rue de la porte Cérés, où un souterrain a été découvert en 1812. Un tronçon avec revêtement ou petit appareil existe encore au 3 de la rue de l'Université.

PROSNES et PRUNAY. — Aqueduc long de 30 kilomètres amenant les eaux de la Suipe à Reims, en suivant la voie romaine de Reims à Metz. Il est détruit, mais on l'a retrouvé dans une fouille du 8 mars 1886, qui a permis de faire des constatations relatives à la construction.

AUBERIVE. — Autre fragment du même aqueduc, qui entrait sur ce terroir non loin de l'auberge de l'Espérance, sur la gauche de la chaussée romaine de Reims, traversait cette voie et la suivait ensuite parallèlement sur la droite.

JONCHERY-SUR-SUIPPES. — Partie d'un grand aqueduc.

Blanchet, ouvrage cité p. 113, 114, 115.

Georges BOUSSINESQ,
Bibliothécaire-adjoint de la Ville de Reims.

Le Gérant : H. GARDEZ.